



Rapport Trimestriel du discours sur la protection de l'environnement par pays (Janvier-Mars)

Avril 2012

Compilé par Kenneth ANGU ANGU

Regional Program Manager CARPE-UICN



CAMEROUN

Par: Antoine EYEBE: Point Focal CARPE-UICN/Cameroun

- Les revenus issus de l'exploitation des mines et du pétrole publiés : Le gouvernement a publié le 11 janvier 2011 des données visant à accroître sa crédibilité et l'amélioration de la transparence dans le secteur minier et pétrolier. Le rapport présenté compile les données des industries extractives de 2006 à 2008. A travers cette opération, le pays vise à accéder au statut de « pays conforme » suivant l'Initiative de transparence dans les Industries Extractives (ITIE).
- Industrie extractive : Un gisement de pétrole près du mont Cameroun : Un contrat de partage de production a été signé le 12 janvier 2012 entre une Compagnie minière et le gouvernement pour la recherche pétrolière dans le Fako. Le contrat stipule que cette recherche va durer six (06) ans répartie en trois périodes de deux ans. Cet investissement correspond à 09 milliards de francs.
- Braconnage dans le Nord-Cameroun : Des éléphants abattus : Depuis le 31 janvier au 14 Février 2012 plus de 200 éléphants ont été abattus dans le parc national de Bouba Ndjida. A l'origine de ces massacres en série, un réseau de braconniers venus du Soudan en passant par le Tchad avec la complicité des populations riveraines.
- Barrage Lom-Pangar : Délocalisation du pipeline Tchad-Cameroun : Le gouvernement du Cameroun et Cameroon Oil Transportation Company (COTCO) ont signé le 17 février 2012 une convention de financement d'un montant de 49,4 milliards de francs visant à délocaliser le pipeline du site de construction du barrage.
- Exploitation forestière : La forêt modèle pour améliorer la gestion durable des forêts : Le Réseau Africain des Forêts Modèles promoteur des forêts modèles avec le soutien financier de la coopération canadienne s'est réuni le 24 février 2012 au Cameroun dans le cadre de son conseil d'administration. Cette rencontre qui visait l'évaluation des activités du réseau a vu la participation de plusieurs membres des partenaires au développement, de l'administration et de la société civile.
- Des mesures du gouvernement pour sécuriser le Parc National de Bouba Ndjida : La mission interministérielle conduite par le Ministre Délégué à la présidence chargée de la défense le 29 Février 2012 qu'accompagnait le Ministre des forêts et de la faune, a permis d'énoncer les circonstances du braconnage, recenser le nombre d'éléphants abattus et de prendre des mesures sécuritaires. Au total 128 éléphants abattus. Les principales mesures sécuritaires consistent au réaménagement du parc, du renforcement des effectifs des écogardes et du reversement effectif des taxes d'affermages aux populations.
- Réunion du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) : La 10^e réunion des membres s'est tenue du 1^{er} au 2 mars 2012 à Douala au Cameroun. Il a été question pour les membres de mesurer le parcours de ce partenariat qui dure depuis 2002. Cette rencontre vise à coordonner et harmoniser les appuis des membres au PFBC. Elle a vu la participation de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale, des partenaires au développement et des administrations des pays de la COMIFAC.
- L'appui de la Coopération Belge au Gouvernement pour l'accès à l'eau potable : Une convention de financement d'un montant de 7,7milliards de francs a été signée entre le Gouvernement du Cameroun et la Dexia Bank le 16 mars 2012 pour la quatrième phase du projet de réhabilitation et d'extension des systèmes d'approvisionnement en eau au Cameroun. Ce projet vise la construction de 23 centres d'approvisionnement en eau.
- Planification stratégique des points focaux CARPE-UICN : Il s'est tenu du 21 au 23 mars 2012 à Douala, un atelier de planification des points focaux du Programme Régional de l'Afrique Centrale pour l'Environnement (CARPE). Cette rencontre qui a rassemblé tous les points focaux du programme, l'USAID, l'UICN avait pour principal objectif de mieux programmer les activités de la prochaine phase de CARPE.

République Démocratique du CONGO

Par: Toussaint MOLENGE: Point Focal CARPE-UICN/RDC

- Le 02 janvier 2012, un atelier d'évaluation de la gouvernance forestière dans la Province Orientale a été organisé par l'ONG OCEAN. Ces travaux avaient pour objectif principal d'attirer l'attention du gouvernement de la RDC sur le processus de révision des anciens titres forestier en concessions forestières en vue de contraindre les entreprises d'exploitation forestière à signer les nouveaux contrats forestiers. Seule 14 sur les 24 entreprises ont signé le Contrat à la date butoir du 31 décembre 2011.
- La Coordination Nation de la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC), a organisé du 15 au 18 février 2012 à Kinshasa, avec l'appui financier de WWF, un atelier national de réflexion sur le dialogue multi-acteurs pour la promotion de la gouvernance et de certification forestière en RDC. Durant ces assises, les participants ont réfléchi sur les stratégies d'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre de l'aménagement durable des forêts et sur l'état de lieux de la certification forestière en RDC.
- Du 19 au 20 janvier 2012, la ville de Luanda en Angola, a accueillie une réunion de la commission tripartite des responsables de l'Environnement et des ressources de la RDC, Angola et République du Congo. L'objectif de la rencontre était de réexaminer de manière participative la possibilité de la création d'une aire protégée transfrontalière de la forêt de Mayombe. Organisée par le gouvernement angolais en collaboration avec UICN, la réunion a connu la participation de plusieurs partenaires bilatéraux à l'instar du PNUE.
- Organisation du 22 au 24 février à Kinshasa d'un atelier d'interprétation nationale pour les forêts à Haute Valeur de Conservation en RDC. Initié par le WWF ,avec l'appui financier du Programme Biodiversité et Forêts (PBF), l'objectif principal de cet atelier était d'amorcer la démarche d'identification et de gestion des forêts à haute valeur de conservation dans les sites pilotes de certification forestière et de réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et la dégradation (REDD) en RDC.
- La Direction de Développement Durable du Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, en partenariat avec le Programme CARPE/UICN a organisé du 07 au 8 février 2012 *un atelier de sensibilisation des parties prenantes sur le processus d'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques*. Les travaux qui ont bénéficié de l'appui financier de CARPE-UICN, avait pour objectif d'informer les acteurs sur le processus et bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques dans les différents secteurs socioéconomiques de la RDC ainsi que d'enclencher le processus de la révision du Plan d'Action Nation d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA).
- *Organisation le 20 février 2012 d'un atelier de restitution des résultats des missions effectuées par les organisations de la société civile dans les provinces de la RDC en vue de la préparation des communautés locales et autochtones à tirer la meilleure part du processus REDD*. Financées par le Fonds Mondial pour la Nature (WWF), dans le cadre de son projet R-PAN, ces missions ont touchés cinq territoires du district de Mai Ndombe dans la province de Bandundu. Objectif : sensibiliser les communautés sur les changements climatiques.
- *La 7ème réunion du Comité de Pilotage du processus de création d'un Fonds fiduciaire pour les aires protégées en RDC a été organisée mardi 20 mars 2012*. Présidée par le Ministre en charge de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, José ENDUNDO BONONGE, la réunion a regroupé les parties intéressées par la création d'un tel fonds notamment les hauts cadres du MECNT et de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN), la société civile, le secteur privé ainsi que les partenaires au développement.
- *Le 16 mars 2012 s'est tenue à Kinshasa, la réunion du Comité de Pilotage du Programme d'appui à la Politique Nationale de Conservation et Gestion des Forêts et de la Biodiversité en RD Congo, sous la présidence du Ministre du MECNT, José ENDUNDO BONONGE*. Cet organe chargé de veiller au bon fonctionnement du programme est composé des représentants de l'Ordonnateur national du FED en RDC, du MECNT, de l'ICCN, de l'ERAIFT, de l'UNIKIS et du Réseau des Aires Protégées en Afrique Centrale, le RAPAC. Le Comité de pilotage a planché sur : (i) les résultats d'un monitoring externe ; et (ii) l'état d'avancement et la suite à donner aux actions mises en œuvre par les six projets en question, dont deux sur l'appui à des institutions de formation supérieure et quatre sur les Aires Protégées. Financement : 30 millions d'euros grâce aux ressources du 10^{ième} Fonds Européen de Développement.

République du CONGO

Par: Marcellin AGNAGNA: Point Focal CARPE-UICN/Congo

- Dans le cadre de l'appui à la gestion des aires protégées, une initiative a été prise par un groupe de diplomates et autres personnalités dont le représentant de l'Union Européenne regroupés au sein d'une association dénommée les amis d'Odzala se sont constitués en une fondation. Le but est de soutenir le parc national d'Odzala Kokoua et d'y promouvoir l'écotourisme. Une assemblée s'est tenue le 18 janvier 2012 à Brazzaville.
- Le Ministère du Développement Durable de l'Economie Forestière et de l'Environnement en partenariat avec WRI a organisé en date du 27 janvier un atelier de lancement officiel de la troisième version de l'Atlas forestier interactif de la République du Congo. Il s'agit d'un outil important pour le suivi des forêts et la gestion forestière.
- Le 18 février 2012, il a été officiellement mis en application sur toute l'étendue de la République du Congo le décret portant interdiction de l'importation et utilisation des emballages plastique. Il s'agit d'une mesure pour lutter contre la pollution de l'environnement provoquée par les emballages en plastiques (sachets).
- L'union Européenne a en date du 23 février 2012 accordé un financement de 61 millions de francs CFA en appui au démarrage des activités du Cercle d'appui à la gestion durable des forêts (CAGDF). Il s'agit d'une plateforme de suivi des indicateurs de la légalité des bois APV-GLEGT en République du Congo. Ce financement permettra de renforcer la lutte contre l'exploitation forestière illégale et contribuer à une meilleure gouvernance forestière.
- Le Ministre du Développement Durable de l'Economie Forestière et de l'Environnement a annoncé le 28 février à Brazzaville la tenue d'un forum national sur le thème « maîtriser l'avenir dans le contexte du développement durable » du 16 au 19 février 2012. L'objectif étant de vulgariser le concept de développement durable jusque là mal maîtrisé par les acteurs du développement. Il s'agit de mettre en exergue l'importance du développement durable dans la performance économique, sociale et environnementale. Les institutions suivantes ont été sollicitées pour accompagner financièrement et techniquement le gouvernement congolais dans l'organisation dudit forum : FNUAP, FAO, PNUD, UE. Une invitation officielle d'y contribuer activement a été adressée au bureau UICN/CARPE Congo.
- Le 4 mars 2012 une explosion d'un dépôt d'armes de l'armée congolaise a causé d'important dégâts matériels et plus d'un millier de perte en vie humaines. Cette explosion a causé de sérieux impacts environnementaux avec l'effondrement des habitations et autres installations publiques.
- Il a été organisé à Pointe-Noire en date du 29 février un atelier de sensibilisation du secteur privé sur les impacts environnementaux causés par l'utilisation des produits chimiques et autres pesticides importés. Il s'agit du renforcement des capacités nationales dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique internationale de gestion des produits chimiques (SAICM) et du système général harmonisé (SGH) en République du Congo.
- L'ONG internationale African Parks Network, qui assure la gestion du parc National d'Odzala Kokoua en partenariat avec le Gouvernement congolais, a signé le 7 mars le Gouvernement congolais les statuts de la Fondation Odzala Kokoua (FOK). La création de cette fondation garantit à cette ONG une assurance dans la réalisation des activités sur le territoire congolais.
- Une table ronde a été animée par le Ministre du développement Durable de l'Economie Forestière et de l'Environnement en partenariat avec Géopolitique Africaine et la Direction des Arts et Lettres du Congo en date du 18 mars 2012 sur le thème « Développement durable enjeu du développement du Bassin du Congo). A cet occasion le Ministre Henri Djombo a fait la genèse du développement durable et a regretté que les efforts entrepris depuis 1992 ne soient pas à la hauteur des défis à relever et des attentes, tant au niveau national, sous-régional qu'international.

GABON

Par: **Constant ALLOGO: Point Focal CARPE-UICN/Gabon.**

- Du fait de la grande vulnérabilité des côtes de Libreville, due principalement à l'extraction du sable, les ministres en charge des Mines et de l'Ecologie, accompagnés du Directeur Général de l'Environnement, se sont rendus dans la zone du CAP Estérias, au nord de Libreville, pour se rendre compte de l'état de dégradation de cette zone où on exploite le sable et procéder à la fermeture définitive de cette sablière. Cette visite, rendue publique par le journal l'Union du 02 janvier 2012, a permis aux membres du Gouvernement de vérifier l'effectivité du respect de la décision qui met un terme définitif à toute activité d'extraction de sable de mer dans la zone.
- La Compagnie Minière de l'Ogooué, COMILOG, à cause des activités d'exploitation du manganèse de Moanda qui ont commencé en 1962, a fortement pollué le fleuve Moulili et l'a asséché. Dans le journal l'Union du 03 janvier 2012, il est affirmé que, au terme d'après discussions, la COMILOG a accepté de réhabiliter ce cours d'eau en retirant de son lit tous les sédiments déversés. Ces sédiments seront récupérés pour être exploités à nouveau.
- Dans le journal l'Union du 04 janvier 2012, un article restitue l'organisation de la réunion d'élaboration du plan de travail annuel de la COMIFAC, tenue à Douala. Au cours de ladite réunion, il était question de la dynamisation des activités des coordinations nationales et le financement de leurs activités. Ce financement devrait se faire à travers la loi de finance de chaque pays. Les coordinations nationales doivent être renforcées aussi en ayant au moins trois membres.
- La Brigade nautique de la Gendarmerie de Libreville a intercepté une importante quantité de viande de brousse en provenance du PN de Pongara. En dehors du fait que la cargaison comprenait des espèces intégralement protégées, comme le python, la chasse a été faite en violation des dispositions juridiques qui interdisent la pratique de la chasse à cette période de l'année, article paru dans le journal l'Union du 25 janvier 2012.
- Dans le journal l'Union du 30 janvier 2012, un article est consacré aux activités du Programme CARPE Gabon, suite à l'annonce appelant les acteurs de société civile d'envoyer des propositions de projets pour financement. Cet article fait une brève présentation du Programme, son étendue dans la sous-région et met en exergue les thématiques prioritaires cette année.
- Les responsables des entités administratives de la ville de Port Gentil ont été édifés de la situation précaire dans laquelle se trouve cette ville du fait de la montée des eaux, résultat des changements climatiques. Au cours de cette rencontre, rendue publique par le journal l'Union du 22 février 2012, le conférencier a expliqué aux participants les origines des phénomènes qu'ils subissent, à savoir : des inondations, la sédimentation, l'érosion côtière, la hausse de températures, les vents violents, les marées fortes et les saisons décalées, dus au phénomène des changements climatiques. Ce qui, à l'horizon 2050, pourra faire disparaître la ville de Port-Gentil.
- Un accord de financement a été signé entre le Gabon et le Japon portant sur le projet d'inventaire des ressources forestières nationales et de construction du système d'inventaire des ressources naturelles. Il s'agit d'un outil important d'aide à la décision pour le développement des activités liées au mécanisme REDD+. Article paru dans le journal l'Union du 23 février 2012.
- Dans le journal Echo du nord du 26 mars 2012, un article est consacré à la tenure foncière. L'auteur de cet article définit le concept et le situe historiquement. L'Etat, qui a été institué gestionnaire exclusif des terres, doit élaborer un schéma qui, à partir d'un plan cadastral préétabli, délimite les différentes utilisations de la terre et leur répartition géographique.

GUINEE EQUATORIALE

Par: **Diosdado OBIANG: Point Focal CARPE-UICN/GE**

- Le 11 janvier 2012, s'est tenue à Bata dans la salle de réunions de l'INDEFOR-AP, un atelier sur le renforcement des capacités de la société civile en matière des Changements Climatiques et REDD+. Cet atelier qui a été organisé par le Point Focal UICN/CARPE en Guinée Equatoriale avait pour objectif global de renforcer la capacité de la société civile et les techniciens des institutions en matière de REDD+ et Changements Climatiques. Ont pris part à cet atelier parmi, les organisations de la société civile (ANDEGE, ADICOR, ADMAD, AMICFLORA, ASAMA, COSA, SARA et REFADD), le Ministère d'Agriculture et Forêts, Ministère de la Pêche et de l'Environnement, Ministère de l'intérieur et corporations locaux et le Ministère de l'information par les Médias RTV-GE et RTV-ASONGA. et bien d'autres institutions (COMIFAC, CEFDHAC, IUCN/CARPE, CI, ZSL, WRI, WCS, PACEBCo, INDEFOR-AP).
- Le 6 février 2012, s'est tenue à Bata dans la salle de réunion de l'INDEFOR-AP, une réunion sur la présentation des premiers résultats de l'étude sur le conflit Homme – Eléphants dans le paysage Monte Allen. Ce travail a été réalisé par le consortium CI/ANDEGE. L'objectif de l'étude était d'évaluer les villages plus touchés et donner des recommandations en vue de trouver des solutions à ce problème.
- Le 22 février 2012, s'est tenue à Bata dans la salle de réunion de l'INDEFOR-AP, une Réunion sur la présentation des premiers résultats de l'Atlas Forestier Interactif en Guinée Equatoriale. Ce travail a été réalisé par le consortium WRI/INDEFOR-AP. l'occasion a aussi été donné à INDEFOR-AP de présenter ses activités propres, notamment celles liées à l'élaboration des plans d'aménagements des Reserves Naturelles de PUNTA LLENDE et de MONTES TEMELON. cette institution étatiques a également présentée son plan d'action 2012.
- Du 22 au 23 février 2012, s'est tenue à Bata dans la salle de réunions du Centre Culturelle d'expression Française, une réunion technique de validation du plan annuelle de travail du projet Gestion soutenu des Terres (GST) et le projet d'aménagement des forêts de la Guinée Equatoriale par la conservation de la biodiversité globalement signifiante. cette réunion a été organisée par le Point Focal du projet GST du Ministère de la pêche et de l'environnement en partenariat avec le PNUD. L'objectif était d'évaluer les activités et valider le plan annuel du dernier trimestre du projet (Mars, avril et mai 2012).
- Du 13 au 14 mars 2012, s'est tenu à Bata dans la salle de réunions de l'INDEFOR-AP, un atelier sur le renforcement des capacités des Parlementaires, Juges et Magistrats ainsi que les techniciens en matière de flore et de la faune face aux Changements Climatiques et REDD+. Elle a été organisée par le Point Focal UICN/CARPE en Guinée Equatoriale. L'objectif global de l'atelier était de renforcer la capacité des Parlementaires, Juges et Magistrats ainsi que les techniciens en matière de flore et de faune face aux Changements Climatiques et REDD+. Ont pris part à cet atelier : les Parlementaires de REPAR-GE, les Représentants des Juges et Magistrats, la Société civile et autres institutions comme la COMIFAC, IUCN/CARPE, CI, ZSL, WRI, WCS, PACEBCo, INDEFOR-AP, Ministère d'Agriculture et Forêts, Ministère de la Pêche et de l'Environnement, Ministère de l'intérieur et corporations locaux et le Ministère de l'information par les Médias RTV-GE et RTV-ASONGA.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Par: Paul DOKO: Point Focal CARPE-UICN/RCA.

- Du 31 au 1^{er} janvier 2012, le Ministère des Eaux et Forêts, Chasses et Pêches a organisé dans la salle de conférence du Ministère un atelier de validation des textes d'application du code de l'environnement en matière d'EIE. .
- Du 28 - 31 janvier 2012 Terry BRNCIC, coordonnatrice régionale du WRI, basée à Kinshasa a effectué une mission auprès du WRI RCA. Elle était accompagnée de Pascal DOUARD expert en SIG, venue réviser les installations du CDF en vue de la production des données de l'ATLAS version 2. .
- A la même période Peter BILE, coordonnateur du Projet « approche régionale pour une gestion durable des forêts de production dans la Bassin du Congo a travaillé avec Mr Paul DOKO, désigné pour exécuter ce projet qui fera le lien entre la gouvernance foncière, les APV FLEGT, la REDD+ et la Certification. Ensemble, la préfecture de la Mambéré Kadei a été choisie pour l'exécution du projet sur une période de 4 ans.
- Du 31 janvier 2012 au 03 février 2012, s'est tenue dans la salle de conférence du Ministère des Eaux et Forêts, l'Atelier de validation des textes d'application du code de l'environnement en matière d'évaluations environnementales (les projets de décrets EIE, EES, Audit environnement et catégorie de projets soumis à obligation d'EIE).
- Du 04 au 14 février, la coordination nationale de la REDD+ a donné une formation aux cadres des Ministères de l'Environnement et des Eaux et Forêts, en collaboration avec REDDAF, sur la cartographie et la photo interprétation.
- Le 06 mars 2012 : Examen du code foncier agropastoral au conseil économique et social de la République centrafricaine. A cette occasion, le PF CARPE a été invité pour une audition devant les conseillers. Il a apprécié l'ambition du projet de loi qui a reconnu les droits coutumiers sur la terre, la vaine pâture (conformité avec la convention 169). Il a recommandé de prévoir des dispositions de recours des populations en cas d'expropriation abusive de l'Etat ainsi que l'obligation des EIE pour les Exploitations agricoles industrielles.
- Le 09 mars 2012, s'est tenue à l'alliance française de Bangui, une réunion organisée par la Banque Mondiale, en collaboration avec la Coordination Nationale de la REDD+. L'objectif principal de la réunion était d'échanger sur le RPP de la République Centrafricaine. On prit part toutes les parties prenantes clés du processus REDD+ du pays .
- Le 10 mars 2012, l'ONG FERN a organisé une réunion de restitution d'une étude demandée par les ONGs nationales relative à l'analyse de la pertinence des indicateurs du système de vérification de la légalité (SVL). Cette étude devrait permettre aux ONGs nationales de s'approprier des mécanismes de contrôle prévus dans les APV FLEGT. Il s'agit des indicateurs suivants : 1/droits d'accès légaux aux ressources forestières dans sa zone d'opération ; 2/Respect de la législation sur l'environnement ; 3/ Droit des travailleurs et de communautés locales et autochtones ; 4/ Respects des clauses contractuelles. Il faut remarquer que beaucoup d'ONGs de la place n'ont pas la connaissance nécessaire pour exploiter les 200pages de l'accord. Cette formation aidera à lancer l'observation indépendante.
- Le 27 mars 2012, le WRI a lancé, à Bangui, un projet Pilote dénommée « une approche régionale harmonisée de gestion durable des forêts du Bassin du Congo ». Le projet est financé pour 4 ans (2012-2016). Il est prévu pour consolider les actions de gouvernance en faveur des communautés concernant la mise en œuvre de la stratégie de la REDD+ et la mise en œuvre des APV FLEGT en 2014.